

RÉUNION PUBLIQUE – PROJECTION

SOUFFRANCE ET TRAVAIL

Comment résister collectivement

19 h : extrait du documentaire
« la mise à mort du travail »
de Jean-Robert Vialet

20 h 15 : conférence – discussion
Buvette et sandwiches sur place

Table de presse

Documentation mise à disposition
(apportez une clé USB)

Vendredi 23 novembre 2012
à partir de 19 h salle Battant
(48 rue Battant 25000 Besançon)

Union
Syndicale

Solidaires

Union syndicale Solidaires de Besançon
Maison des syndicats, 4B rue Léonard de Vinci Besançon

Union
Syndicale

Solidaires

Chez Sephora

Sephora est la première enseigne de parfumerie en France (appartient au groupe LVMH).

Les 4600 salariés employés dans les 300 magasins en France subissent une précarité extrême, des bas salaires, du harcèlement moral, un management infantilisant.

Récemment, plusieurs syndicats ont dénoncé et agi en justice contre le travail de nuit illégal effectué dans l'entreprise. Un exemple avec le Sephora des Champs Élysée à Paris ouvert jusqu'à 1 heure du matin l'hiver et 3 heures du matin l'été au public. Il reste ouvert pour les salariés jusqu'à 6 heures du matin pour la réorganisation du magasin.

Sur le reste du réseau les magasins ouvrent également la nuit de façon occasionnelle pour diverses raisons (soirées privées réservées aux meilleures clientes, inventaires, implantations de produits...)

La direction a recours au travail de nuit de façon illégale, ne respectant pas le Code du travail et ne disposant pas de la dérogation stricte délivrée par l'inspection du travail.

Témoignages des conséquences de telles conditions de travail :

– « Je suis mère seule, je n'ai personne pour garder mon enfant et je le confie à qui je peux. Mais je suis inquiète car ce sont souvent des personnes que je ne connais pas suffisamment ».

– « On m'impose de travailler la nuit. Une fois, je n'avais personne pour s'occuper de mes enfants, j'ai dû les amener avec moi au travail et ils ont dormi dans la voiture ».

– « Je n'ai pas de vie sociale, pas d'amis, pas de vie amoureuse, ni d'enfant, le rythme de travail est trop dur ».

La direction affirme que le travail de nuit s'effectue sur la base du volontariat, mais de nombreux salariés sont inscrits d'office sur les plannings pour travailler la nuit.

Dans l'éducation nationale

Une enseignante expérimentée accueille un enfant relevant de l'enseignement spécialisé dans une classe « ordinaire » et assure seule la gestion de cet enfant au profil particulier, qui se montre vite fort perturbateur car vivant un quotidien scolaire qui ne correspond ni à ses besoins ni à ses capacités d'attention et d'apprentissage. Mais l'enseignante ne baisse pas les bras et insiste pour que sa différence soit prise en compte.

Il faudra cinq mois de démarches administratives pour que, une semaine avant la fin de l'année scolaire, cet enfant soit réorienté en institut spécialisé. Entre temps, elle aura perdu le goût de son travail, ressenti une grande insatisfaction, appréhendé chaque jour d'école durant toute l'année.

Et l'enfant ? Lui aussi aura beaucoup souffert de ne pas recevoir l'enseignement dont il avait besoin.

L'Union syndicale Solidaires entend mettre en œuvre un syndicalisme de contre-pouvoir qui lie défense quotidienne des salariés et transformation de la société. Un syndicalisme de lutte pour la construction de réels rapports de forces pour contrer les politiques libérales. Un syndicalisme de lutte pour la mise en œuvre de projets alternatifs favorables aux salariés, chômeurs, précaires, pauvres...

Témoignage à la CAF

« Pour moi, la souffrance au travail se résume à une non reconnaissance du travail effectué depuis toutes ces années. Nous ne sommes plus qu'un matricule au sein de cette « entreprise », à qui l'on demande toujours plus ; il n'y a jamais de fin ni de merci. Je traîne de plus en plus ma misère pour essayer d'avancer, pour ne pas lâcher prise. Car effectivement pourquoi s'accrocher puisque nous n'en faisons jamais assez. »

Le personnel de la Poste sommé de détruire son emploi !

Le travail des postiers en bureau de Poste consiste à vanter les avantages des automates qui les remplaceront prochainement. Le personnel se sent pris au piège entre des impératifs incompatibles : servir au mieux les usagers et obéir aux injonctions de la hiérarchie.

Le travail est vidé de sens, le postier récalcitrant est dénigré devant ses collègues car il « pénalise le bureau ».

Côté distribution, les factrices et facteurs avaient un lien social fort avec les usagers, cet aspect valorisant du travail a été détruit par les choix stratégiques de la Poste.

Les agents qui « n'y arrivent plus » sont isolés par la hiérarchie qui les considère comme des fainéants, ou des inaptes dont il faut se débarrasser. Le travail tel qu'il est demandé par la Poste revient pour les agents à avoir l'obligation de mal travailler, ce qui provoque un malaise permanent au travail.

À l'Hôpital

Le mal-être au travail est de plus en plus visible à l'hôpital public. Les restrictions budgétaires amènent les directions à réduire le nombre d'embauches nécessaires au bon fonctionnement des services.

Les conséquences sur les conditions de travail sont tout à fait perceptibles :

- travail en sous-effectif ;
- rappels au domicile sur repos ;
- mauvaise ambiance dans les équipes de travail ;
- contraintes de faire un travail de mauvaise qualité ;
- montée en puissance de l'administratif au détriment du soin.

Conférence-débat à 20 h 15 Souffrance et travail, comment résister collectivement ?

Le néolibéralisme et les normes gestionnaires ont perverti le travail et entraîné une casse des métiers. La souffrance apparaît comme le prix à payer dans ce système déshumanisant. Mais c'est l'organisation du travail qui est malade et non les travailleurs. Face à ces attaques, quelles armes de pensée offrent les analyses des sciences humaines ?

Comment sortir de la victimisation et ne pas rester seul-e ?

Quelles perspectives de luttes collectives pour reconquérir une dignité au travail ?